

# FACTS & FIGURES

2022-2023



Febelfin est  
la Fédération belge  
du secteur financier.  
Elle concilie les intérêts  
de ses membres avec ceux  
des décideurs politiques,  
des autorités de contrôle,  
des associations  
professionnelles et  
des groupes d'intérêt aux  
niveaux régional, national  
et européen.

[www.febelfin.be](http://www.febelfin.be)

# TABLE DES MATIÈRES

Présentation de Febelfin .....	4
Le secteur financier belge .....	6
Le secteur bancaire et financier belge .....	8
Le secteur bancaire .....	10
La dimension internationale et européenne .....	10
Quelques facettes socio-économiques .....	18
Principaux développements et tendances .....	30
Résultats .....	44
Octroi de crédit aux ménages .....	46
Financement par leasing .....	51
Organismes de placement collectif (OPC) .....	53
Sociétés de bourse .....	56
Marchés financiers : devises, actions, titres de créance et produits dérivés .....	61
Perspective mondiale et européenne .....	61
Euronext .....	63
Quelques autres facettes des marchés monétaires et des capitaux belges .....	67
Clearing & settlement .....	70

- › **Elle formule des points de vue** pour et par ses membres : grandes banques, moyennes et petites banques, spécialistes de niche, institutions et organisations financières non bancaires, fournisseurs d'infrastructure financière, etc.
- › **Elle représente ses membres** aux niveaux régional, national et européen et **participe aux négociations sociales**.
- › **Elle fournit des services** : elle informe, elle oriente et elle conseille, mais elle **propose aussi des formations** par le biais de Febelfin Academy.
- › **Elle communique** avec ses membres et le grand public, et **participe** à des **débats** d'ordre professionnel, politique et sociétal.

**+230** MEMBRES

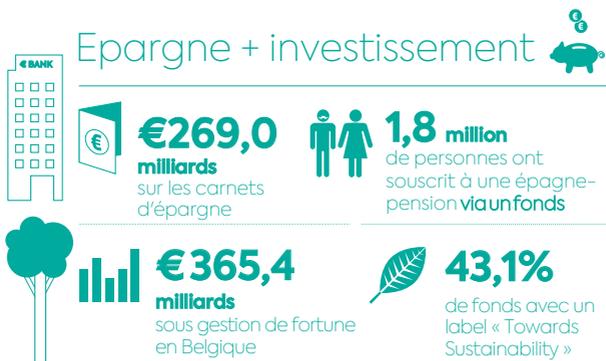
## **5** ASSOCIATIONS CONSTITUTIVES

1. La Belgian Asset Managers Association (BEAMA)
2. L'Union Professionnelle du Crédit (UPC)
3. L'Association belge des Banques et des Sociétés de Bourse (ABB)
4. L'Association belge de leasing (ABL)
5. L'Association belge des Membres de la Bourse (ABMB)

## **9** MEMBRES DISPOSANT D'UN STATUT PARTICULIER

Ce sont des institutions et organisations financières non bancaires :

1. La Belgian Venture Capital & Private Equity Association (BVA)
2. L'Association professionnelle belge des Sociétés de Factoring
3. La Belgian Structured Investment Products Association (Belsipa)
4. Euroclear
5. Isabel Group
6. Euronext
7. SWIFT
8. Worldline
9. La Private Bankers Association Belgium (PBA-B)



 **93,9%** de l'épargne est **convertie en crédits** 



\* Tous les chiffres sont arrêtés au 31/12/2023, sauf le nombre de virements et le nombre de paiements par carte (31/12/2022).



## Octroi de crédit

à l'économie Belge (encours)

Aux ménages

€ 292,3 milliards (03/2024)



Aux entreprises

€ 175,5 milliards (03/2024)



Aux pouvoirs publics

€ 64,9 milliards (03/2024)



**Le financement bancaire ne constitue qu'une partie des possibilités de financement.** Les entreprises et les particuliers peuvent aussi s'orienter vers des formes de financement alternatif comme les emprunts obligataires de projets, le leasing ou le financement participatif.

€ 47,3 milliards via des emprunts obligataires (Q4/2023)



€ 21,2 milliards via le leasing (Q4/2023)

Ces services sont assurés par **80 banques** en Belgique. Depuis 2008, ces banques ont connu une forte **évolution**:



La **rentabilité est mise sous pression** dès lors que les banques (en Belgique) sont soumises par les autorités à de très nombreux **prélèvements et taxes**. En 2023 :

€ 1,6 milliards<sup>(1)</sup>

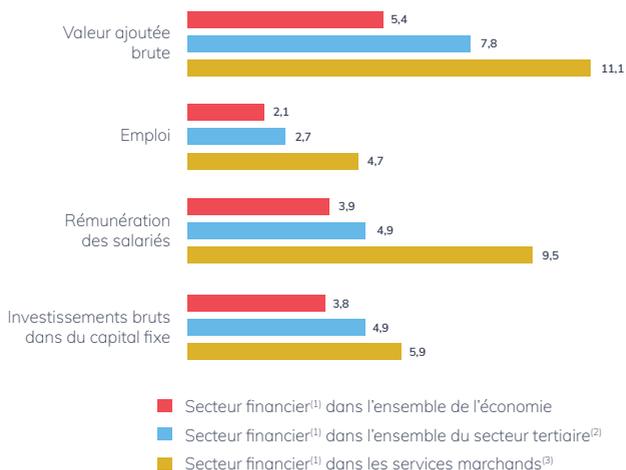
(1) Banques et sociétés de bourse

Tous les chiffres sont arrêtés au 31/12/2023, sauf mention contraire.

Les données publiées correspondent aux derniers chiffres connus.  
Source : ABL, BCE, BeAMA, BNB et Febeffin

La contribution du secteur financier au produit intérieur brut (PIB) de l'économie belge est de 5,4 %.

**Graphique 1 : Importance du secteur financier dans l'économie (en %, fin 2022)**



Source : *Calculs Febelfin sur données de l'Institut des comptes nationaux (ICN, comptes détaillés et tableaux 2001-2022).*

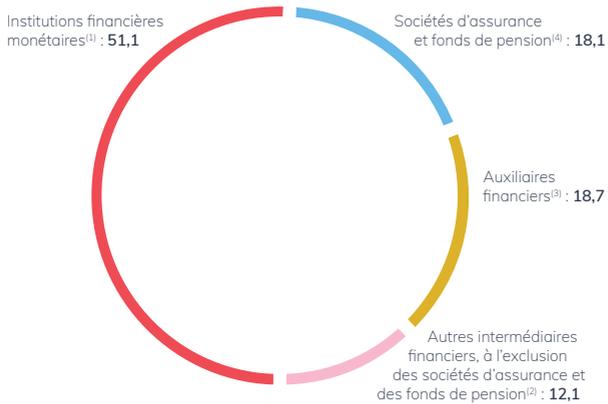
(1) Il s'agit de la branche activités financières et assurances.

(2) Secteur tertiaire : l'ensemble des services marchands (voir note 3), le secteur public (administration publique, défense et assurances sociales obligatoires), l'éducation et les autres activités de service (soins de santé, action sociale, services collectifs, socio-culturels et personnels, sport et récréation, associations, services domestiques).

(3) Services marchands : l'ensemble du commerce, des transports et communications, des services financiers, des activités immobilières, de la location de machines, de l'informatique, de la recherche/développement et des services aux entreprises.

Les institutions financières monétaires (IFM), et surtout les banques, sont à l'origine de plus de 50 % de la valeur ajoutée brute du secteur financier en Belgique.

### Graphique 2 : Répartition de la valeur ajoutée brute entre les sous-secteurs financiers (en % du total, période 2020-2022)



Source : Calculs Febelfin sur données de l'Institut des comptes nationaux (ICN, comptes détaillés et tableaux 2001-2022).

(1) Les établissements de crédit, les établissements de monnaie électronique, les organismes de placement collectif à caractère monétaire et la banque centrale.

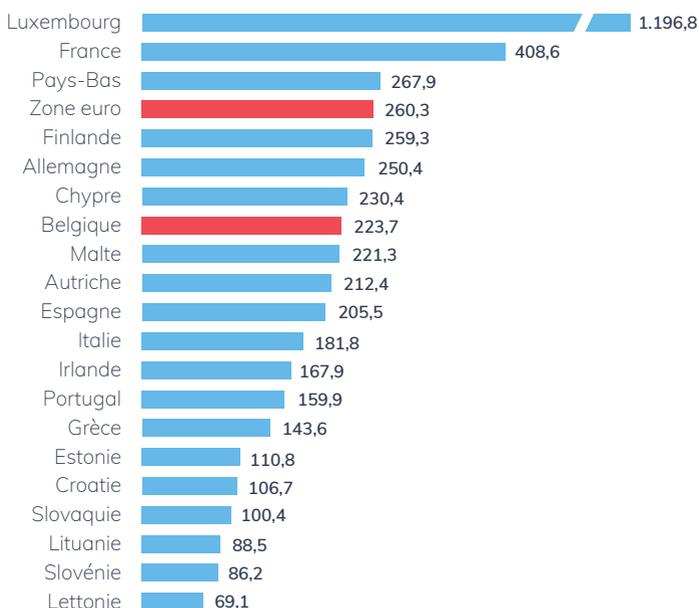
(2) Les véhicules financiers effectuant des opérations de titrisation, les sociétés de bourse, les entreprises de leasing financier, les institutions qui octroient des crédits à la consommation, des crédits commerciaux, des prêts hypothécaires et autres crédits (location-vente), les sociétés de capital à risque et de capital-développement, les sociétés de financement des exportations et importations, les sociétés de placement immobilier (SICAF), les PRICAF, les organismes de placement collectif à caractère non monétaire, les entités dotées de la personnalité morale (trusts, successions, comptes de tiers et sociétés « boîtes aux lettres »), les sociétés à portefeuille détenant une participation de contrôle dans un groupe de filiales, les entités ad hoc (SPE) qui attirent des moyens financiers au profit de l'entreprise-mère, les prêteurs, les institutions octroyant des prêts aux étudiants ou pour des opérations de commerce extérieur et les fonds souverains.

(3) Les sociétés de gestion de bourses (e.a. Euronext), les organismes de paiement, les institutions s'occupant de l'émission de titres et de l'infrastructure des marchés financiers, les autorités centrales de contrôle des intermédiaires financiers et des marchés financiers, les courtiers en valeurs mobilières et en crédit hypothécaire, les sociétés de conseil en assurances, placements et pensions, les gestionnaires de fonds de pension, les organismes de placement, etc.

(4) Les entreprises d'assurance, de réassurance et les fonds de pension d'assurances sociales.

Depuis la crise financière de 2008, le total du bilan du secteur bancaire belge s'est sensiblement réduit, tant en chiffres absolus qu'en comparaison avec le volume global de l'économie belge. Aux Pays-Bas et en France, par exemple, c'est moins le cas.

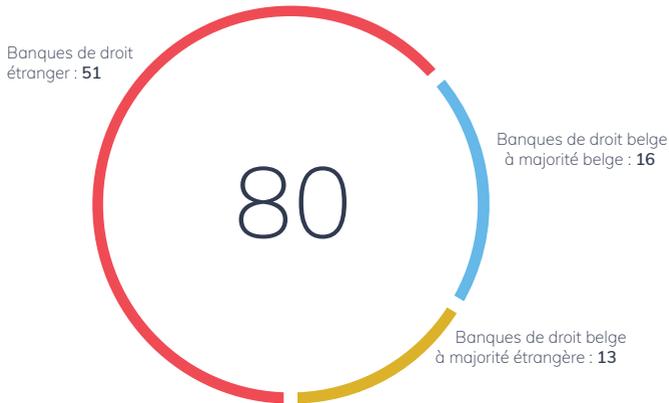
### Graphique 3 : Comparaison internationale de la part relative du secteur bancaire dans l'économie (total des actifs en % du PIB, fin 2023)



Source : Calculs Febelfin sur données BCE pour le total des actifs et Eurostat pour le PIB.

La Belgique compte 80 banques. 64 d'entre elles (soit environ 80 % du total) sont des succursales ou des filiales de banques étrangères.

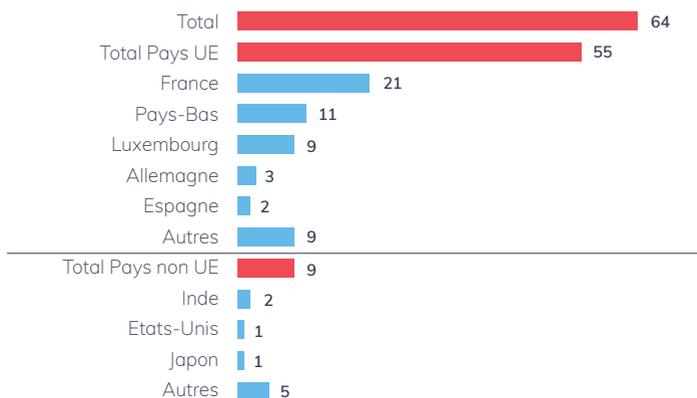
#### Graphique 4 : Banques établies en Belgique (nombre, décembre 2023)



Source : Calculs Febelfin sur données propres et données BNB.

Les succursales et filiales de banques étrangères établies dans notre pays proviennent principalement des autres Etats membres de l'UE avec, en tête, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas.

### Graphique 5 : Banques étrangères<sup>(1)</sup> établies en Belgique (nombre, décembre 2023)

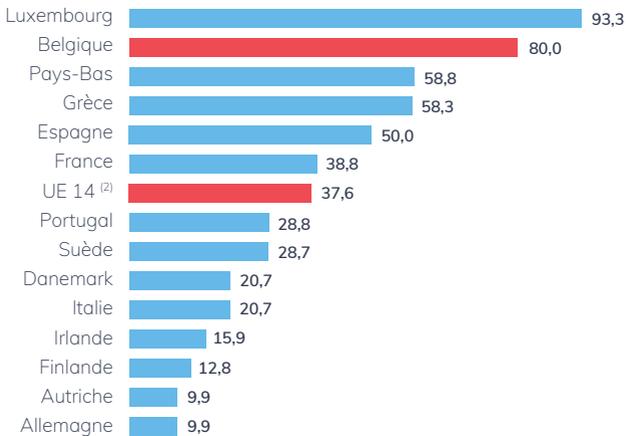


Source : Calculs et présentation Febelfin sur données BNB.

(1) Ensemble des filiales (« subsidiaries ») et succursales (« branches ») de banques étrangères.

Le secteur bancaire belge est beaucoup plus internationale que dans les pays voisins. En Belgique, 80 % des banques sont d'origine étrangère, contre 59 % aux Pays-Bas, 39 % en France et seulement 10 % en Allemagne.

**Graphique 6 : Internationalisation du secteur bancaire –  
Comparaison européenne  
(nombre de banques étrangères<sup>(1)</sup> dans le nombre total de  
banques, en %, fin 2022)**



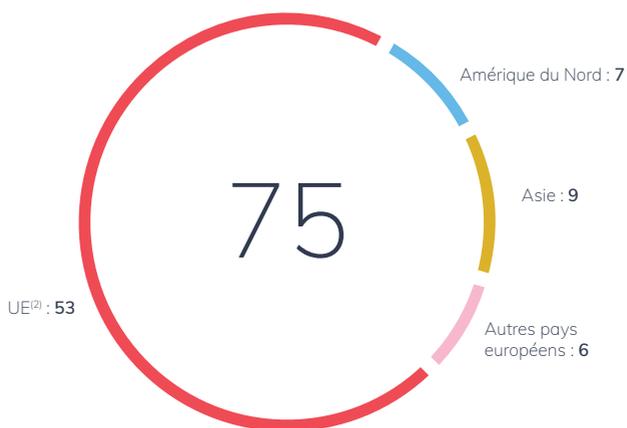
Source : Calculs Febelfin sur données BCE.

(1) Les banques de droit étranger (« branches ») ainsi que les banques de droit de l'Etat membre concerné, mais à majorité étrangère (« subsidiaries »).

(2) Donnée pour les 14 « anciens » Etats membres de l'UE.

Les banques belges comptent 75 implantations dans d'autres pays, dont trois quarts dans l'UE.

**Graphique 7 : Répartition géographique des implantations à l'étranger<sup>(1)</sup> des banques belges (fin 2023)**



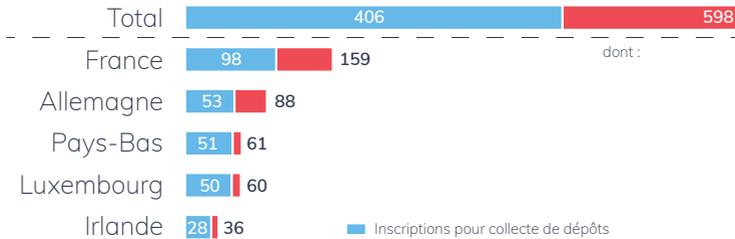
Source : Febelfin.

(1) Il s'agit de succursales, filiales bancaires et financières, bureaux de représentation et participations qualifiées dans des banques et institutions financières.

(2) UE des 27 Etats membres.

Près de 600 banques d'autres Etats membres de l'UE ont procédé à leur inscription administrative pour pouvoir prêter des services en Belgique directement, sans y être établies. 406 de ces inscriptions visaient également la collecte de dépôts.

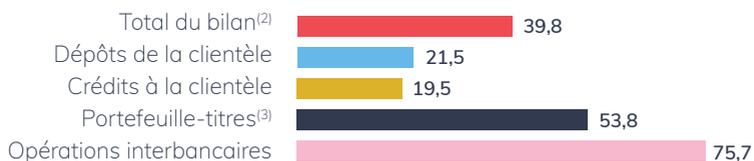
**Graphique 8 : Inscriptions de banques d'autres Etats membres de l'UE afin de pouvoir proposer des services en Belgique sous le régime de la libre prestation de services (nombre, fin décembre 2022)**



Source : Calculs et présentation Febelfin sur données BNB.

Environ 40 % du bilan du secteur bancaire belge présente un caractère international, c'est-à-dire qu'il vise des opérations avec des contreparties étrangères ou est libellé dans des devises autres que l'euro.

### Graphique 9 : Part des opérations internationales<sup>(1)</sup> dans les activités des banques établies en Belgique (en %, fin décembre 2023)



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

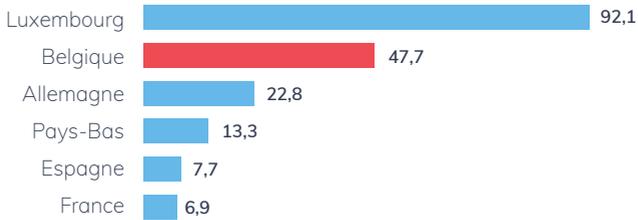
(1) Opérations en euros avec l'étranger et opérations en devises.

(2) Moyenne de l'actif et du passif.

(3) Ensemble des valeurs mobilières et des participations, à l'exclusion des effets publics belges.

En Belgique, les succursales et filiales de banques étrangères représentent près de 50 % du total du bilan du secteur bancaire. En Allemagne et en France, cette part est nettement inférieure.

**Graphique 10 : Part des banques étrangères<sup>(1)</sup> dans le volume d'activité des établissements de crédit (part, en %, dans l'actif total, fin 2022)**



Source : Calculs Febelfin sur données BCE.

(1) Ensemble des filiales ("subsidiaries") et succursales ("branches") de banques étrangères.

Les clients belges (ménages, entreprises et pouvoirs publics) détiennent 663 milliards EUR en dépôts dans les banques établies en Belgique, principalement sous la forme de dépôts d'épargne et de dépôts à vue.

**Graphique 11 : Dépôts de la clientèle belge<sup>(1)</sup> auprès des banques établies en Belgique selon la forme (encours, en % du total, fin décembre 2023)**

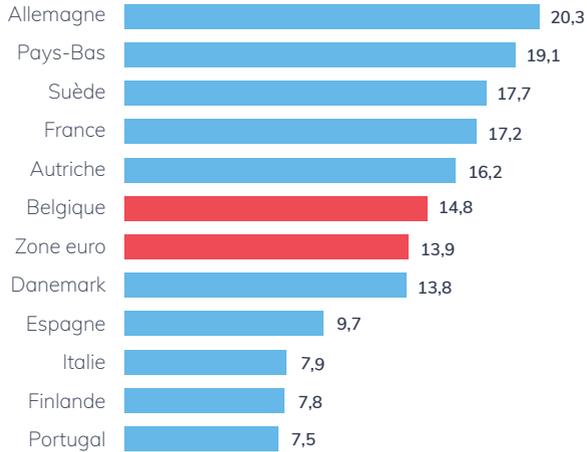


Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) L'ensemble des clients non-bancaires (y compris les institutions non-bancaires).

Les ménages belges épargnent environ 15 % de leurs revenus, soit un peu plus que la moyenne des ménages de la zone euro.

### Graphique 12 : Taux d'épargne des ménages<sup>(1)</sup> Comparaison européenne (en %, fin septembre 2023)

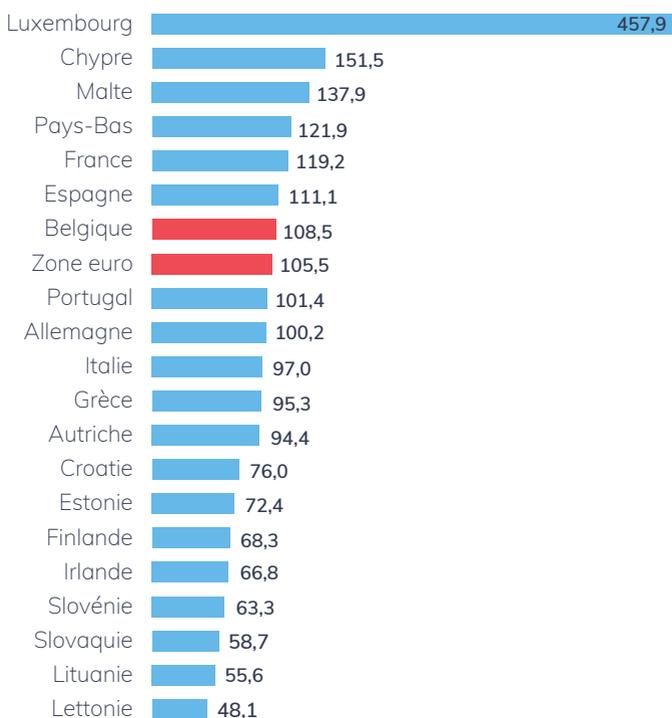


Source : Eurostat.

(1) Taux d'épargne brut des ménages, en tant que pourcentage du revenu disponible.

Le pourcentage de dépôts détenus auprès des banques belges s'élève à 109 % du PIB. C'est plus que la moyenne de la zone euro, qui est de 106 %.

### Graphique 13 : Total des dépôts auprès d'institutions financières monétaires (IFM) par rapport au PIB, comparaison européenne (en %, fin 2023)<sup>(1)</sup>



Source : Calculs Febelfin sur données BCE (pour les dépôts) et Eurostat (pour le PIB).

(1) Les dépôts englobent les volumes de dépôts détenus par des clients non bancaires auprès d'institutions financières monétaires (IFM, principalement des établissements de crédit), hors SEBC (Système européen de banques centrales). Chiffres du PIB comme publiés par Eurostat. Les données ainsi calculées n'ont qu'une valeur indicative.

Le ratio loan-to-deposit, soit le rapport entre les prêts aux clients et les dépôts de la clientèle, est de 93,9 % en Belgique.

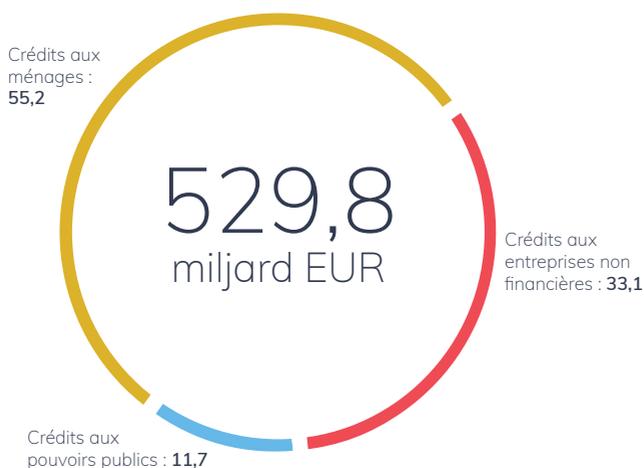
**Graphique 14 : Ratio loan-to-deposit  
(en %, sur une base consolidée, fin de période)**



Source : BNB.

Les banques belges ont un encours de presque 530 milliards EUR de crédits aux ménages, entreprises et pouvoirs publics belges. Plus de 85 % de ce volume de crédits sont octroyés au secteur privé belge.

**Graphique 15 : Crédits octroyés par les banques pour le financement de l'économie réelle belge (hors institutions bancaires et autres institutions financières) (encours, en % du total, fin mars 2024)<sup>(1)</sup>**

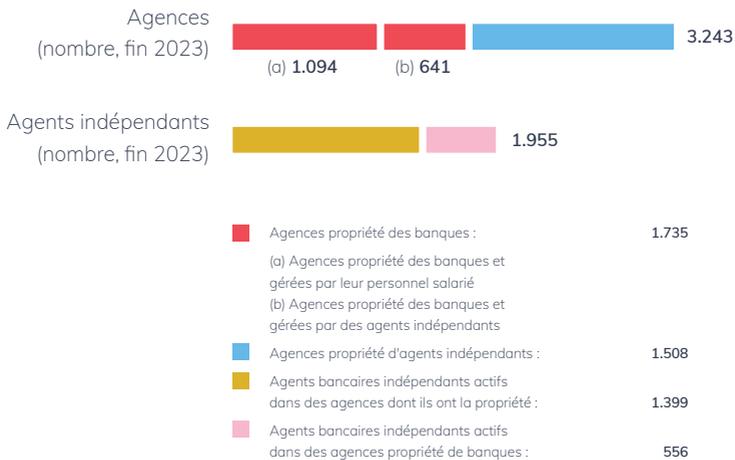


Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Encours des crédits à décaissement utilisés, sur une base territoriale, en ce compris les volumes de crédits « titrisés ». Les crédits aux pouvoirs publics englobent les titres de créance détenus par les banques (certificats de trésorerie et obligations émis par les pouvoirs publics).

Le secteur bancaire possède un réseau constitué de 3.243 agences. Un peu plus de la moitié de ces agences appartiennent aux banques proprement dites. Le reste étant la propriété d'agents bancaires indépendants.

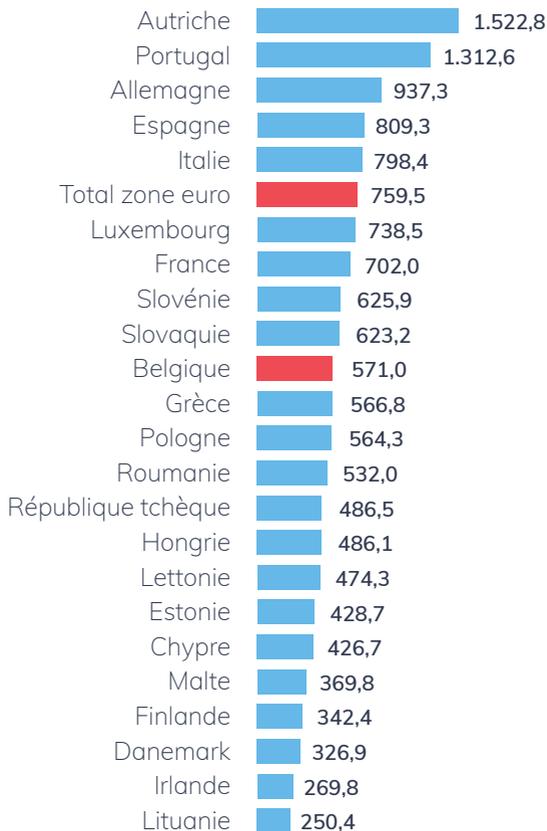
### Graphique 16 : Réseau des points de contact des banques : agences et agents bancaires indépendants



Source : Febelfin (uniquement banques membres).

En Belgique, on dénombre 571 guichets bancaires automatiques par million d'habitants.

**Graphique 17 : Nombre d'ATM<sup>(1)</sup> par million d'habitants (fin 2022)**

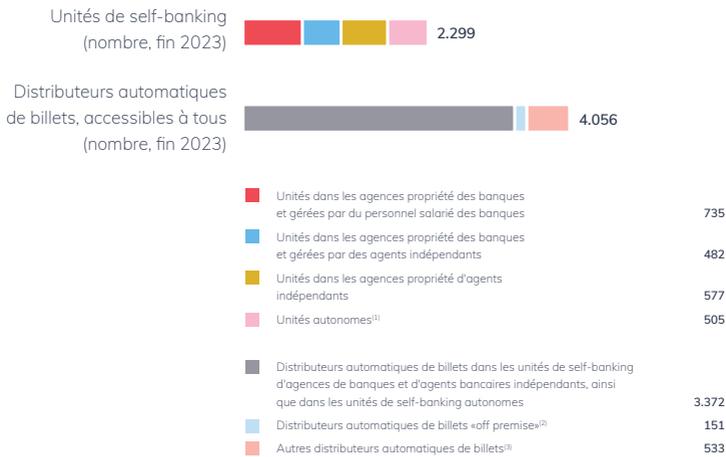


Source : Febelfin (Belgique) et BCE (autres pays).

(1) Selon la définition de la BCE, il s'agit de guichets automatiques où il est possible d'effectuer des retraits d'argent et/ou d'autres opérations.

Les Belges peuvent utiliser près de 2.300 unités de self-banking et plus de 4.000 distributeurs automatiques de billets.

### Graphique 18 : Self-banking et distributeurs automatiques de billets en Belgique



Source : Febelfin (banques membres et Batopin).

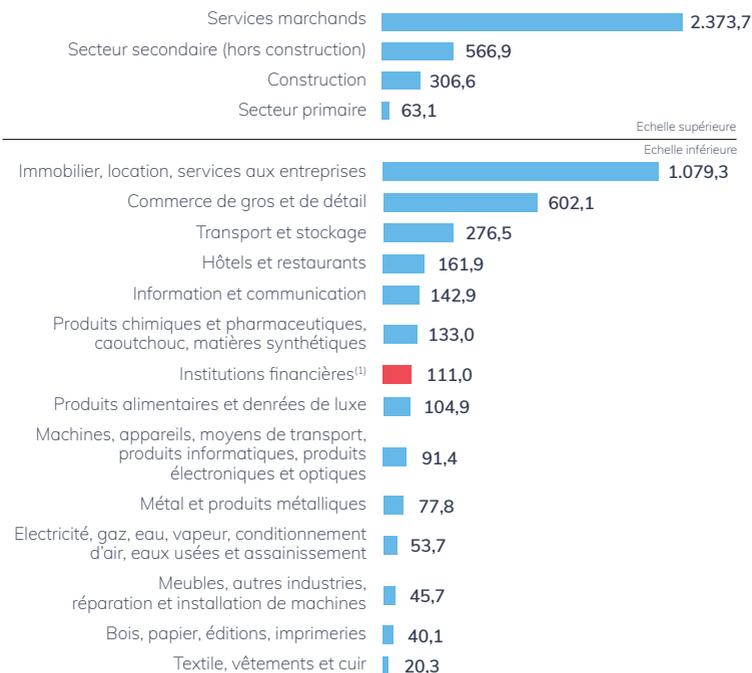
(1) Unités de self-banking non liées à une agence avec personnel. Hors distributeurs automatiques de billets qui sont indépendants des unités de banque en self-service.

(2) Distributeurs automatiques de billets installés en dehors de l'agence de banque ou de l'unité de self-banking.

(3) Il s'agit de distributeurs automatiques qui ne relèvent pas de l'une des catégories précédentes.

Les institutions financières emploient directement 111.000 personnes en Belgique.

### Graphique 19 : Emploi – Comparaison intersectorielle (nombre de travailleurs occupés, en milliers, fin 2022)

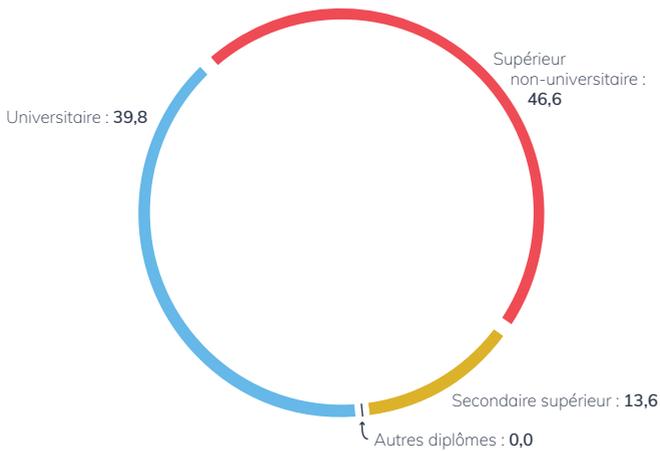


Source : Calculs Febelfin sur données de l'Institut des Comptes nationaux (ICN), comptes nationaux, comptes détaillés et tableaux 2001-2022.

(1) Concerne les activités financières et d'assurance.

Niveau de qualification élevé du personnel bancaire : 8 collaborateurs bancaires sur 10 (86,3 %) possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur.

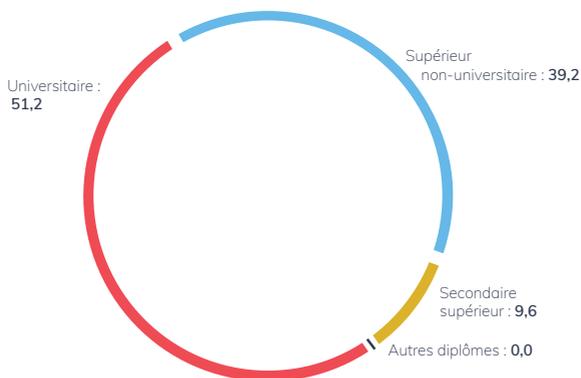
**Graphique 20 : Répartition du personnel bancaire selon le diplôme (en % du total, fin 2022)**



Source : Febelfin (données banques membres complétées par données non-membres participant à l'enquête).

La composition du groupe des collaborateurs nouvellement engagés témoigne du niveau élevé de qualification du personnel bancaire (3.120). Plus de la moitié des collaborateurs nouvellement engagés ont une formation universitaire.

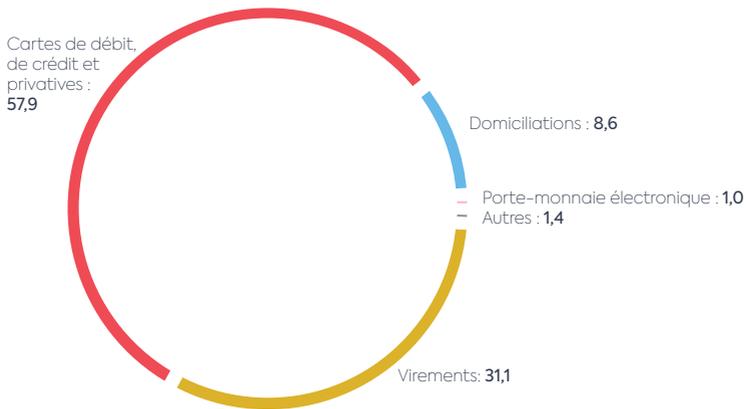
**Graphique 21 : Répartition des collaborateurs nouvellement engagés dans le secteur bancaire, selon le diplôme (en % du total, engagements courant 2022)**



Source : Febelfin (données banques membres complétées par données non-membres participant à l'enquête).

Le Belge paie le plus souvent par carte bancaire (carte de débit ou carte de crédit). Il opte pour ce moyen de paiement dans presque 60 % des cas. Les virements sont aussi très fréquemment utilisés.

**Graphique 22 : Estimation de l'utilisation des instruments de paiement non liquides<sup>(1)</sup> en Belgique (en % du total, fin 2023)**

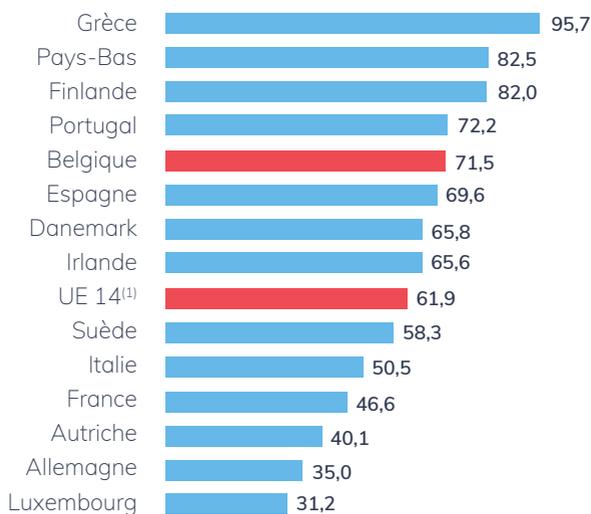


Source : Calculs Febelfin sur données BCE.

(1) Ensemble des utilisateurs (particuliers, entreprises). Certains instruments (espèces, traites commerciales, retraits d'espèces aux ATM) ne sont pas pris en considération.

La part en pour cent des cinq principales banques dans le total des actifs est un indicateur de « concentration » dans le secteur. Généralement, cette part est supérieure dans les petits pays. Le secteur bancaire est nettement plus concentré aux Pays-Bas, qu'en Belgique.

**Graphique 23 : Part des cinq plus grandes banques dans le total des actifs de l'ensemble des banques (en %, fin 2022)**

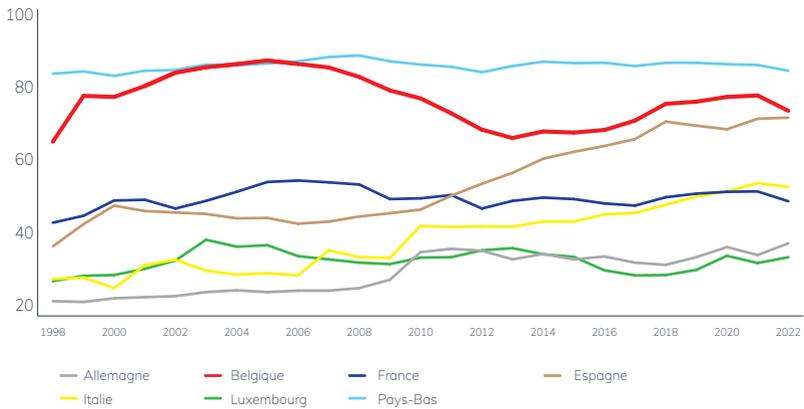


Source : Présentation Febelfin sur données BCE.

(1) Les 14 « anciens » Etats membres de l'UE. Moyenne arithmétique non pondérée.

En Belgique, cet indicateur a chuté dans le prolongement de la crise financière, ce qui n'a pas été le cas aux Pays-Bas.

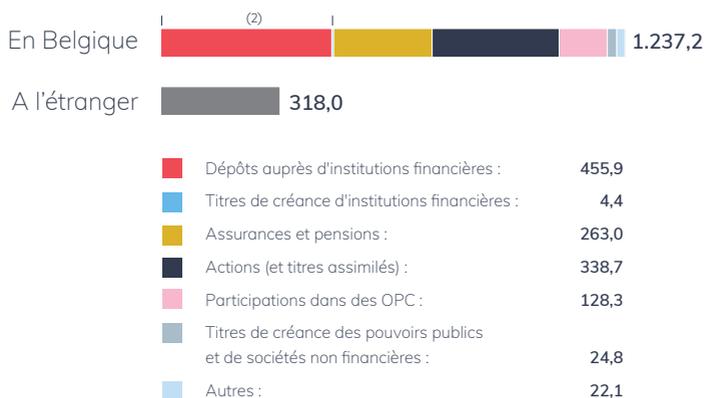
**Graphique 23bis : Evolution de la part des cinq plus grandes banques dans le total des actifs de l'ensemble des banques (en %)**



Source : Présentation Febelfin sur données BCE.

Le patrimoine financier brut (billets et pièces compris) des ménages belges est de quasiment 1.560 milliards EUR, dont environ quatre cinquièmes sont détenus en Belgique.

### Graphique 24 : Patrimoine financier brut des ménages belges<sup>(1)</sup> (en milliards d'euros, fin décembre 2023)



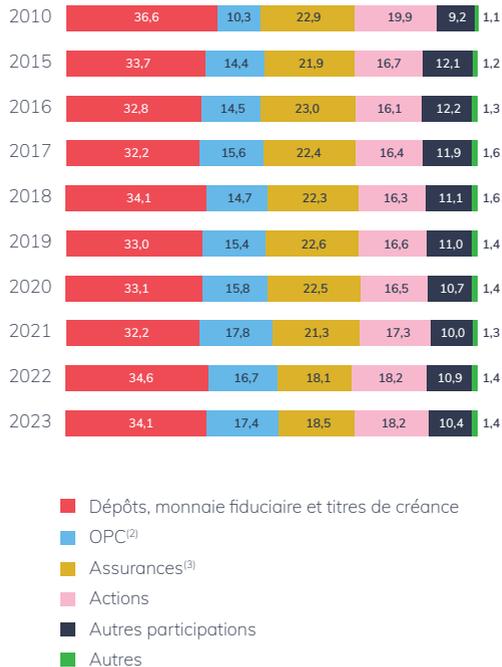
Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Monnaie fiduciaire comprise. Concernant les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages.

(2) Total des actifs financiers des ménages auprès des institutions financières belges sous la forme de dépôts auprès de et de titres de créance émis par ces institutions.

Les dépôts constituent toujours une part notable (environ 35 %) des actifs financiers des ménages belges.

**Graphique 25 : Part des instruments financiers dans le patrimoine financier brut des ménages belges (en % du total du patrimoine financier<sup>(1)</sup>, fin de période)**



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Billets et pièces compris. Concernant les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages.

(2) Participations dans des OPC.

(3) Régimes d'assurance, de retraite et de garantie standard.

Les engagements financiers des sociétés non financières belges s'élèvent à pratiquement 2.100 milliards EUR, dont la grande majorité sous la forme d'actions, et de prêts au sein de structures de groupe existantes (par exemple *intercompany loans*).

**Graphique 26 : Engagements financiers des sociétés non financières belges (en % du total, fin décembre 2023)**

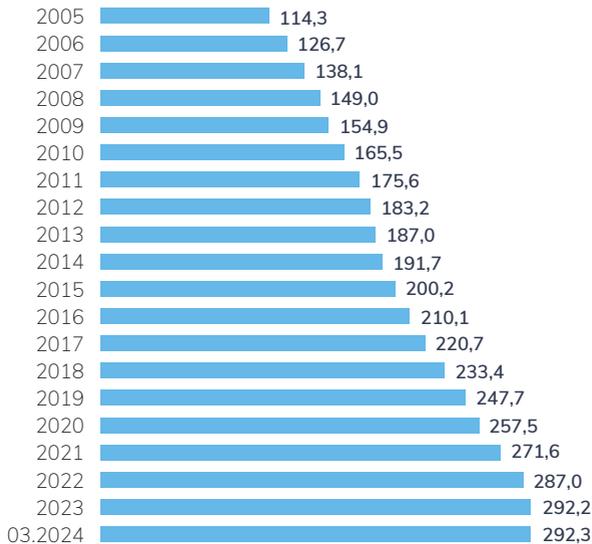


Source : *Calculs Febelfin sur données BNB.*

(1) *Principalement prêts d'autres sociétés non financières (notamment au sein de structures de groupe existantes).*

Les ménages belges ont un encours de 292 milliards EUR d'engagements de crédit auprès des banques.

**Graphique 27 : Encours total des crédits (titrisation comprise) octroyés par des banques établies en Belgique à des ménages belges<sup>(1)</sup>  
(encours, en milliards EUR, fin de période)**

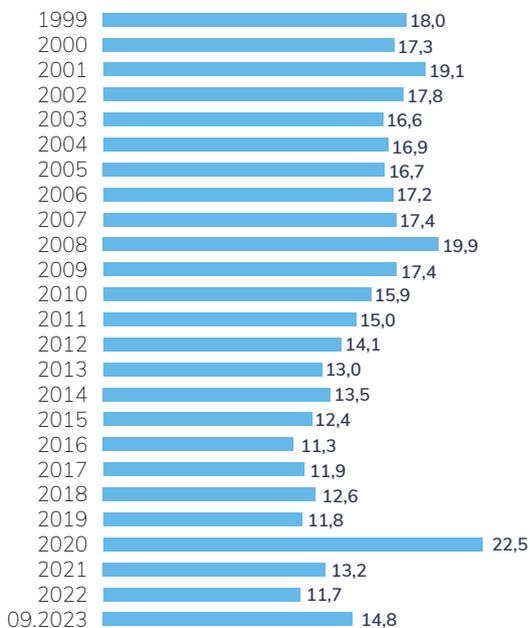


Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Total des prêts bancaires aux ménages belges (crédits hypothécaires, crédits à la consommation et autres types de crédits), en ce inclus les volumes de crédits titrisés.

Après avoir atteint un niveau exceptionnellement élevé en 2020, en raison de la pandémie de corona, le taux d'épargne est revenu à la normale. En septembre 2023, les ménages belges ont mis de côté 14,8 % de leur revenu disponible. La BNB prévoit que le taux d'épargne devrait atteindre 14,6 % fin 2023, 14,7 % en 2024 et 14,4 % en 2025.

**Graphique 28 : Taux d'épargne des ménages belges<sup>(1)</sup>**  
(en %, fin de période)

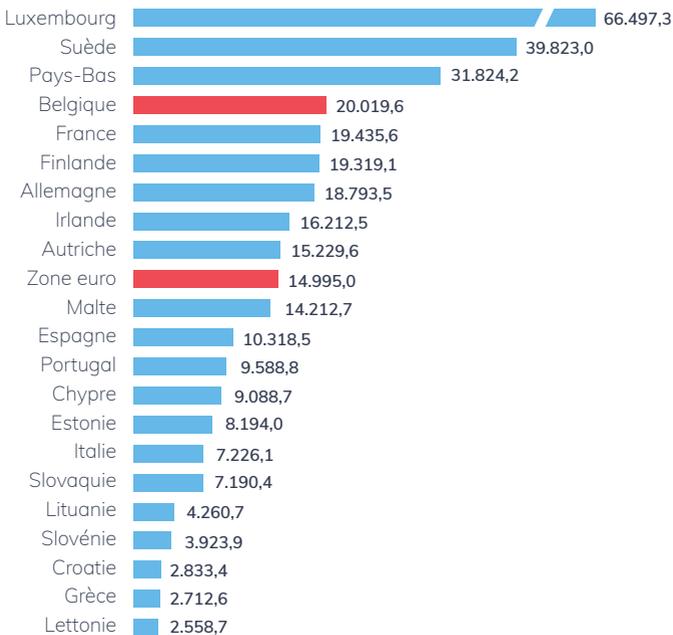


Source : Eurostat.

(1) Taux d'épargne brut des ménages, en pour cent du revenu disponible.

Par habitant, l'encours des crédits au logement en Belgique dépasse 20.000 EUR. Ce montant est de 34 % supérieur à la moyenne européenne.

### Graphique 29 : Comparaison européenne en matière de crédits au logement accordés par des institutions financières monétaires (IFM) : encours des crédits par habitant (en EUR, fin 2023)<sup>(1)</sup>



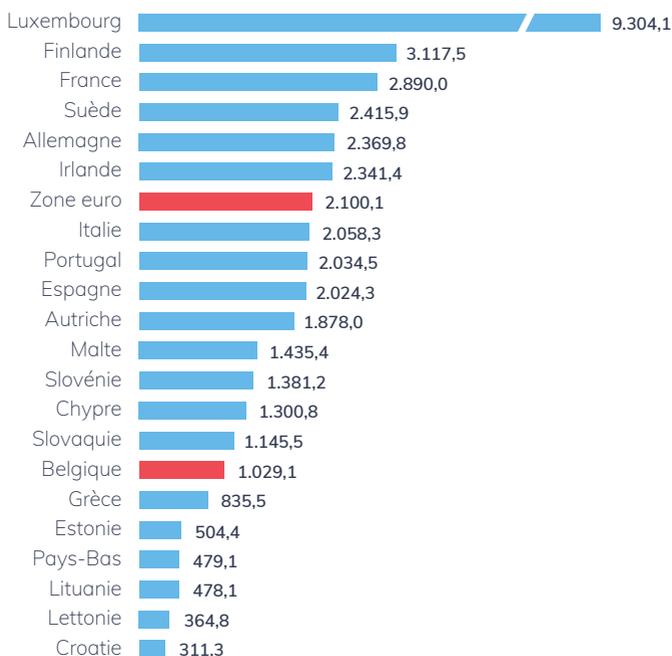
Source : Calculs Febelfin sur données BCE (pour le crédit-logement) et Eurostat (pour les données relatives à la population).

(1) Institutions financières monétaires (principalement des établissements de crédit), hors SEBC (Système européen des banques centrales). Il s'agit du volume des crédits repris dans les bilans des IFM (c'est-à-dire à l'exclusion des volumes de crédits « titrisés »).

Les données ainsi calculées n'ont qu'une valeur indicative.

En Belgique, l'encours des crédits à la consommation par habitant s'élève à 1.029 EUR, soit moins de la moitié de la moyenne de la zone euro.

### Graphique 30 : Comparaison européenne en matière de crédits à la consommation accordés par des institutions financières monétaires (IFM) : encours du crédit par habitant (en EUR, fin 2023)<sup>(1)</sup>



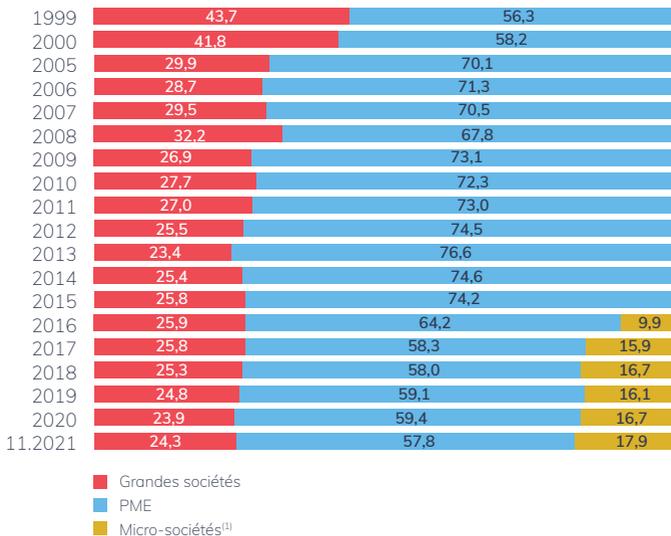
Source : Calculs Febelfin sur données BCE (pour le crédit à la consommation) et Eurostat (pour les données relatives à la population).

(1) Institutions financières monétaires (principalement des établissements de crédit), hors SEBC (Système européen des Banques centrales). Il s'agit du volume des crédits repris dans les bilans des IFM (c'est-à-dire à l'exclusion des volumes de crédits « titrisés »).

Les données ainsi calculées n'ont qu'une valeur indicative.

Environ trois quarts de l'encours des crédits bancaires aux sociétés belges non financières concernent le financement de PME et de micro-sociétés.

**Graphique 31 : Crédits des banques établies en Belgique aux sociétés belges non-financières selon la dimension des entreprises (en % des crédits bancaires utilisés, fin de période)**

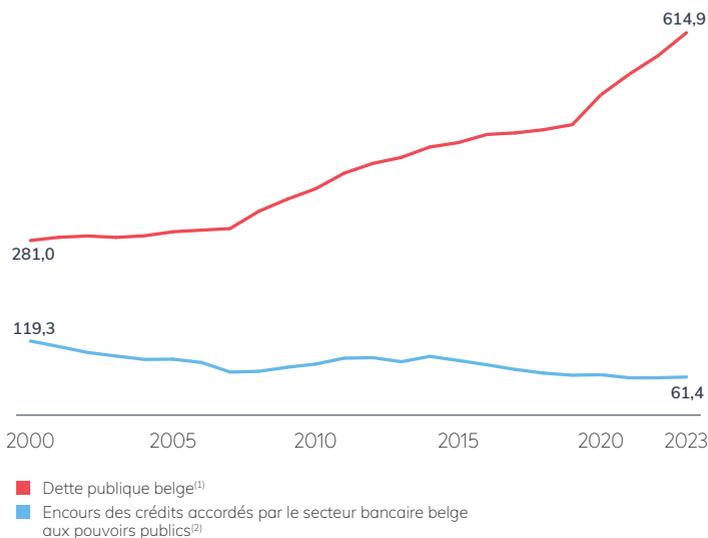


Source : Calculs Febelfin sur données de l'Observatoire du crédit aux sociétés non-financières auprès de la BNB.

(1) Depuis 2016, la BNB diffuse des données distinctes pour les micro-sociétés.

Alors que la dette publique belge continue d'augmenter en chiffres absolus, le volume total des prêts des banques aux pouvoirs publics belges connaît une érosion progressive depuis 2014.

**Graphique 32 : Importance des banques dans le financement de la dette publique belge (encours, fin de période, en milliards d'euros)**



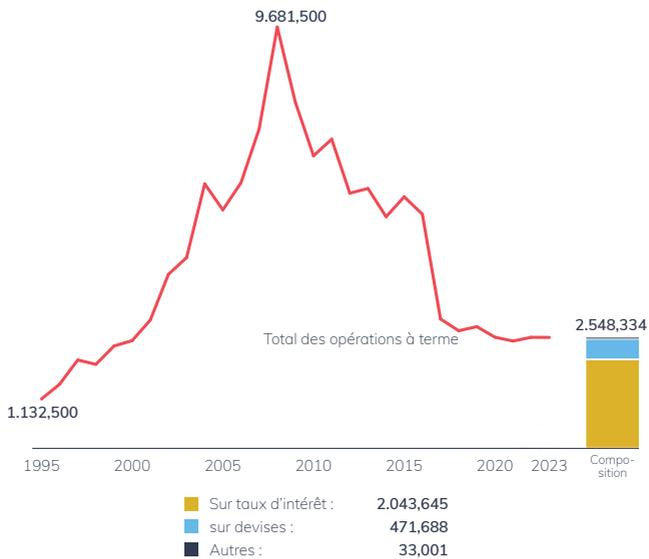
Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Dette brute consolidée (définition « Maastricht »).

(2) Sous la forme tant de titres de créance que d'octroi de crédit direct.

Les transactions sur taux d'intérêt (souvent utilisées comme protection contre les risques de taux) constituent la grande majorité des opérations à terme du secteur bancaire belge. Le volume total de ces opérations à terme s'est contracté après la crise financière.

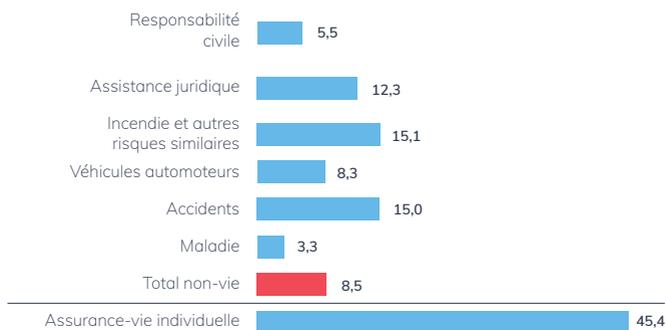
**Graphique 33 : Evolution et composition des opérations à terme du secteur bancaire belge (encours, fin de période, en milliards d'euros)**



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

Le réseau de vente bancaire joue un rôle prépondérant dans la commercialisation des assurances-vie individuelles.

### Graphique 34 : Importance de la bancassurance<sup>(1)</sup> dans la distribution de produits d'assurance sur le marché belge – Part dans divers segments d'assurance<sup>(2)</sup> (en %, fin 2022)



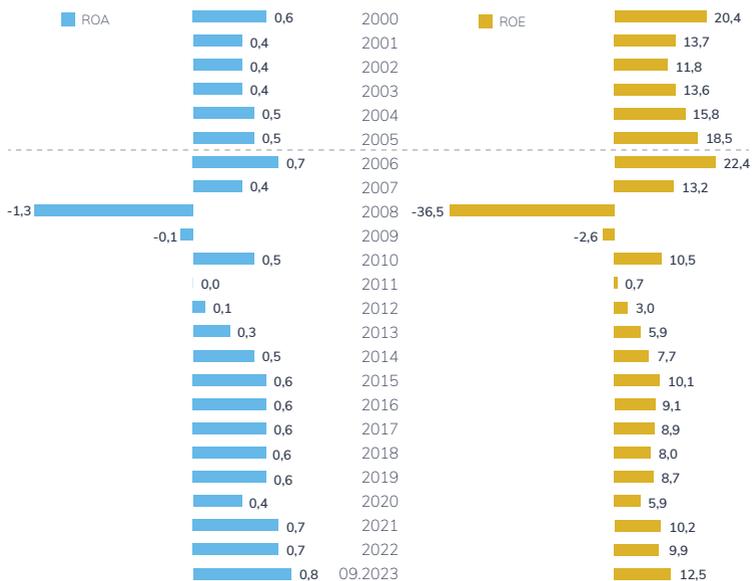
Source : Présentation Febelfin sur données Assuralia.

(1) Par bancassurance, il faut entendre les contrats vendus via un guichet de banque, soit par un employé de la banque, soit par un agent bancaire indépendant, qui ne vend que des produits d'assurance de l'entreprise qui a émis le contrat (ou le groupe d'entreprises dans le cadre duquel il existe dans tous les cas des liens de participation entre l'entreprise d'assurance et la banque).

(2) Énumération non exhaustive. Sur la base d'encaissements de primes ou de la production de nouvelles offres.

Avec un rendement moyen sur fonds propres de 8 à 10 % en dans les années 2015-2019, les banques belges sont parvenues à développer une rentabilité solide. En 2020, en partie à cause du Covid-19, la rentabilité était un peu plus faible, à 5,9 % pour, en 2021, remonter à un niveau de 10,2 %. Au cours de 3 trimestres de 2023, la rentabilité était de 12,5 %. A cela vont aussi s'ajouter deux défis fondamentaux : la transformation numérique et l'écologisation / la transition énergétique.

**Graphique 35 : Evolution du ROA et du ROE de l'ensemble des banques établies en Belgique (en %, fin de période)<sup>(1)</sup>**



Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

(1) Données sur base consolidée. A partir de 2006, données suivant le schéma de reporting IAS/IFRS. Pour signaler cette rupture méthodologique, une ligne pointillée sépare 2005 et 2006.

ROA : return on (average) assets; ROE : return on (average) equity (uniquement pour les banques de droit belge).

Après la crise financière, les obligations en matière de fonds propres pour les banques se sont considérablement durcies. Les ratios de solvabilité (dont CET I) des banques belges sont élevés, ce qui atteste de leur solidité financière. Un solide tampon de fonds propres est essentiel pour absorber les chocs causés par la Covid-19 (et faire face aux pertes de crédit tout en continuant à financer l'économie réelle).

**Graphique 36 : Evolution du ratio CET I de l'ensemble des banques de droit belge (en %, fin de période)<sup>(1)</sup>**

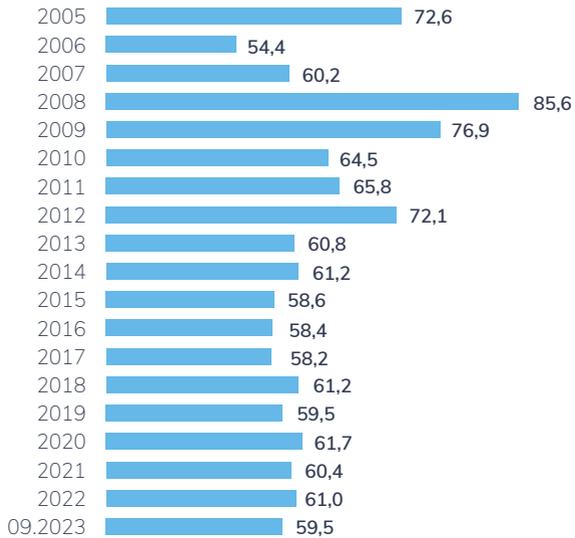


Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

(1) Données sur base consolidée.

Dans l'environnement actuel très compétitif et avec les nombreux défis fondamentaux en perspective, il appartient à l'ensemble des banques de surveiller et d'améliorer en permanence leur rentabilité (cost/income-ratio).

**Graphique 37 : Evolution du cost/income ratio des banques (en %, fin de période)<sup>(1)</sup>**

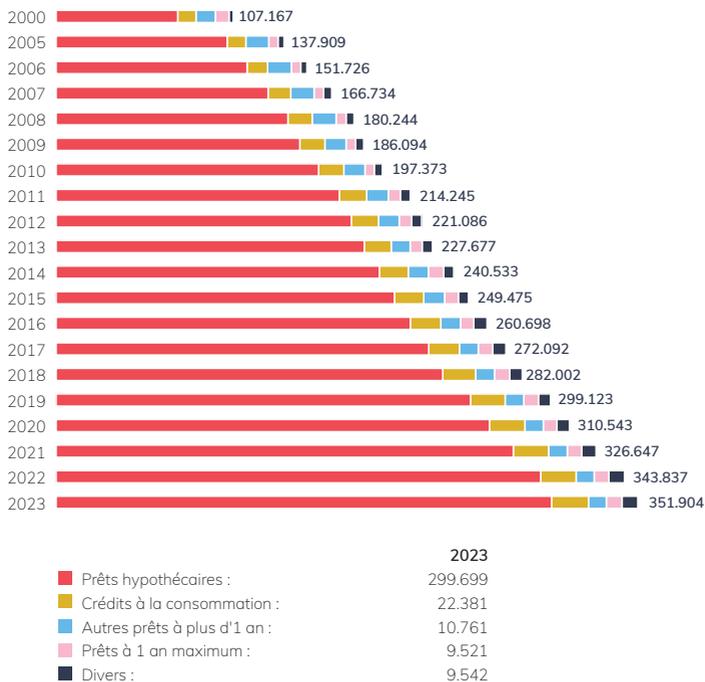


Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Ensemble des banques de droit belge, données sur base consolidée.

Les dettes financières des ménages belges sont principalement liées au financement de logements.

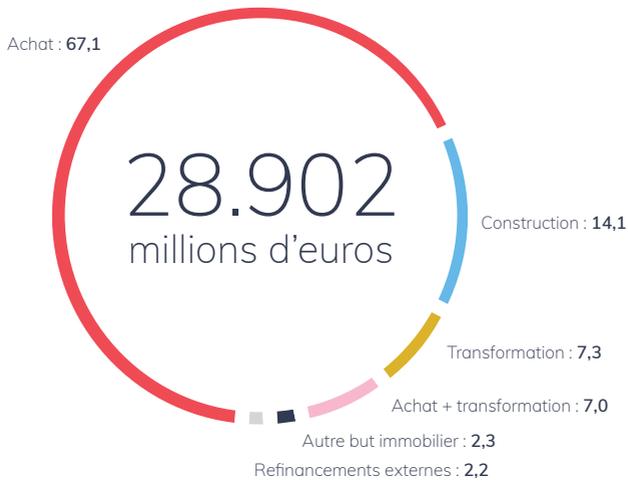
**Graphique 38 : Engagements financiers des ménages belges (encours, fin de période, en millions d'euros)**



Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

En 2023, environ 80 % du montant total des prêts hypothécaires octroyés ont servi à l'acquisition d'une maison ou d'un appartement neufs ou existants. Environ 2 % visaient le refinancement externe d'un crédit hypothécaire existant.

**Graphique 39 : Crédits hypothécaires selon la destination (crédits octroyés en 2023, en % du montant total des crédits octroyés)**



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

82 % du volume des crédits à la consommation contractés par les ménages prennent la forme de prêts à tempérament.

**Graphique 40 : Crédit à la consommation selon le type de crédit<sup>(1)</sup> (en % de l'encours total, fin juin 2023)**

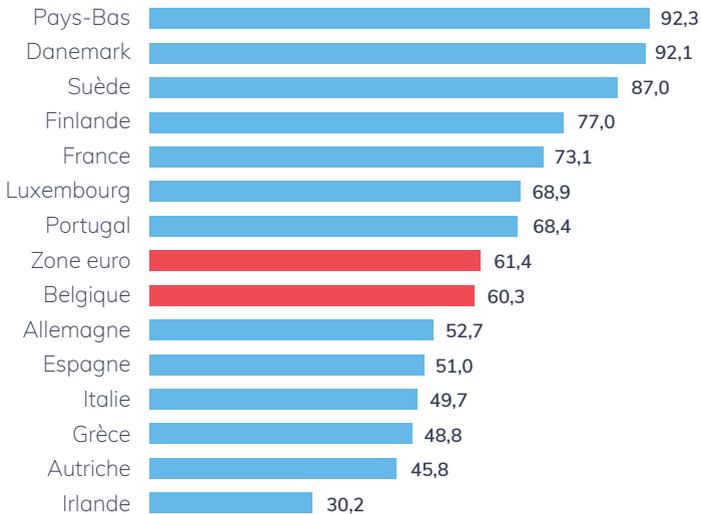


Source : Calculs Febelfin sur données DGSIE (Direction générale Statistique et Information économique).

(1) Contrats régis par la loi du 12 juin 1991 sur le crédit à la consommation (uniquement crédit à la consommation aux particuliers); contrats conclus auprès de tous les dispensateurs de crédits.

Le degré d'endettement financier des ménages belges a progressivement augmenté au cours des dernières années pour arriver juste sous le niveau de l'ensemble de la zone euro. On observe des différences considérables selon les Etats membres de l'Union monétaire.

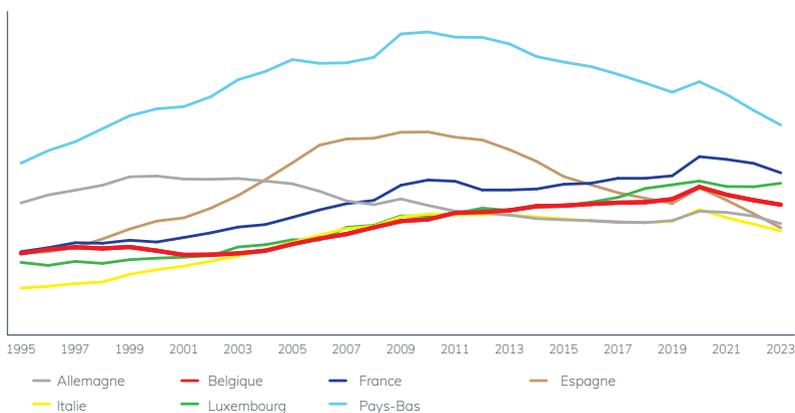
**Graphique 41 : Comparaison européenne du taux d'endettement des ménages (dettes financières des ménages en % du PIB, 2023)**



Source : Présentation Febelfin sur données Eurostat.

Le degré d'endettement financier des ménages belges a progressivement augmenté au cours des dernières années pour arriver juste sous le niveau de l'ensemble de la zone euro. On observe des différences considérables selon les Etats membres de l'Union monétaire.

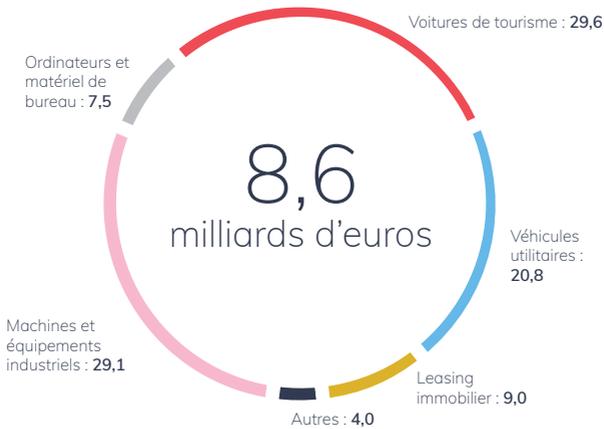
**Graphique 42 : Evolution du taux d'endettement des ménages (dettes financières des ménages en % du PIB, 1995-2023)**



Source : Présentation Febelfin sur données Eurostat.

En 2023, la production de leasing s'élevait à 8,6 milliards d'EUR. Le leasing est plus qu'un simple instrument de financement de véhicules. Il procure à l'économie réelle du financement à de multiples fins (e.a. pour des investissements dans des machines, des immeubles, etc.).

**Graphique 43 : Composition de la production de leasing (2023, en % du total)<sup>(1)</sup>**

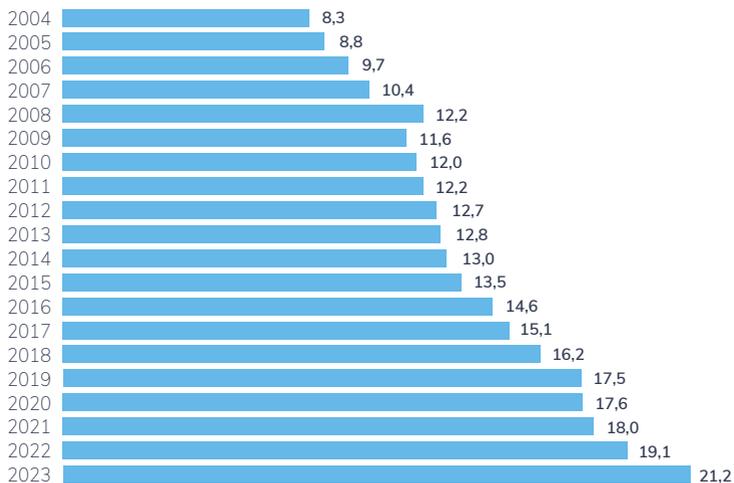


Source : ABL (Febelfin).

(1) Membres ABL uniquement.

Fin décembre 2023, l'encours du leasing était de 21,2 milliards d'EUR.

**Graphique 44 : Valeur de l'encours du financement par leasing – Evolution dans le temps<sup>(1)</sup>**  
(fin de période, en milliards d'euros)

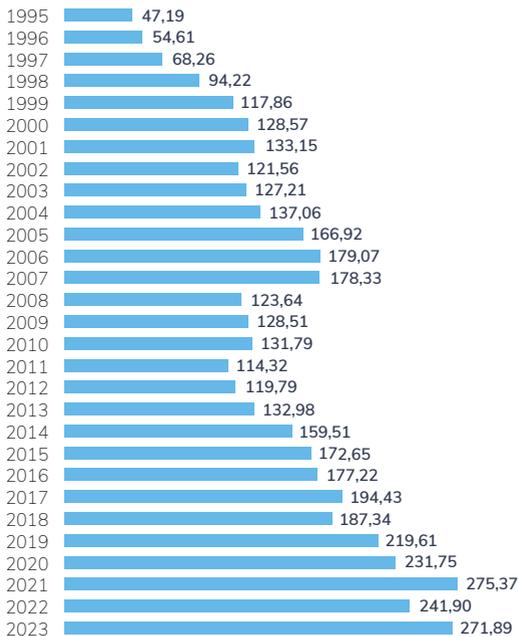


Source : ABL (Febelfin).

(1) Membres ABL uniquement.

Les actifs nets des fonds distribués publiquement en Belgique ont progressé ces cinq dernières années de 85 milliards d'EUR et atteignent environ 272 milliards d'EUR.

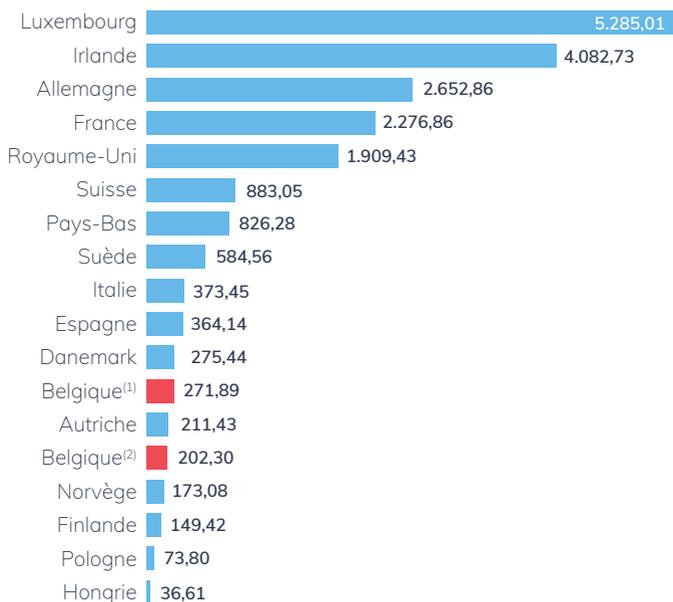
**Graphique 45 : Actif net des OPC de droit belge et étranger distribués publiquement en Belgique (fin 2023, en milliards d'euros)**



Source : BEAMA (Febelfin).

Le marché des fonds européens se caractérise par une commercialisation internationale par quelques pays de leurs fonds de droit national.

**Graphique 46 : Secteur européen des OPC de droit national – Total de l'actif net (en milliards d'euros, 2023)**



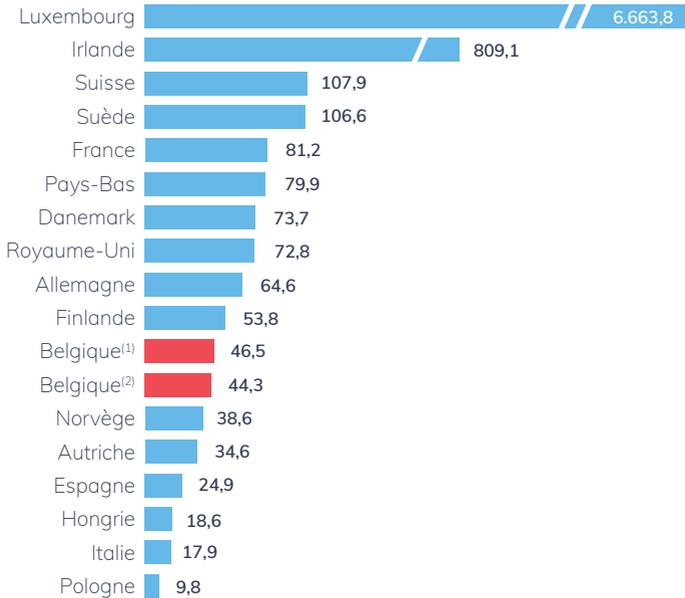
Source : Présentation Febelfin sur données EFAMA.

(1) Le marché belge des OPC, c'est-à-dire l'actif net des OPC de droit belge et étranger distribués publiquement en Belgique.

(2) OPC de droit belge.

Le marché des fonds européens se caractérise par une commercialisation internationale par quelques pays de leurs fonds de droit national.

**Graphique 47 : Actif net des OPC de droit national, par rapport au PIB (en %, fin 2023)**



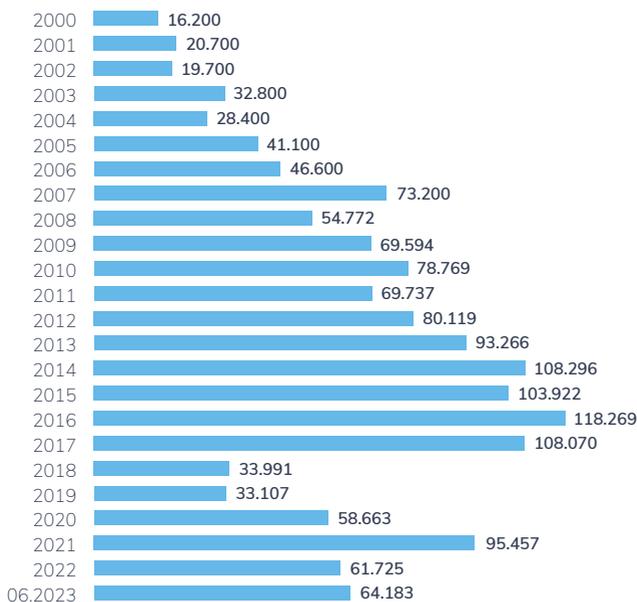
Source : Calculs Febelfin sur données EFAMA (OPC), BEAMA et EUROSTAT (PIB).

(1) Le marché belge des OPC.

(2) OPC de droit belge.

Fin juin 2023, on comptait 12 sociétés de bourse de droit belge actives en Belgique. La valeur des instruments financiers que les clients détiennent auprès de sociétés de bourse atteignait fin juin 2023 presque 65 milliards d'EUR.

### Graphique 48 : Instruments financiers de clients en dépôt auprès de sociétés de bourse (en millions EUR, fin de période)<sup>(1)</sup>

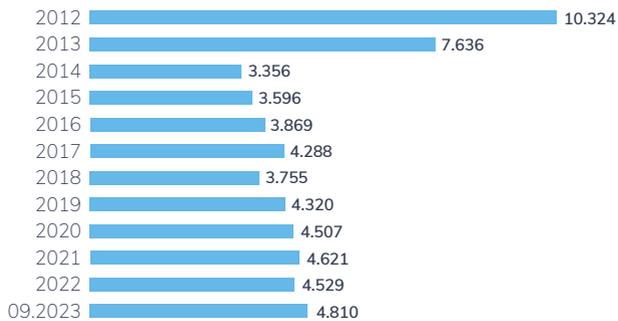


Source : BNB.

(1) Il s'agit de l'ensemble des instruments financiers de clients en dépôt auprès d'organismes de liquidation dans le ou en dehors du groupe, dans des coffres auprès de dépositaires tiers ou auprès de l'institution proprement dite. Les positions débitrices des clients et les éventuelles différences d'évaluation ont également été prises en compte. La diminution par rapport à 2018 est liée à une restructuration des activités de deux grandes sociétés cotées.

Fin septembre 2023, les sociétés de bourse géraient 4,8 milliards d'EUR d'actifs.

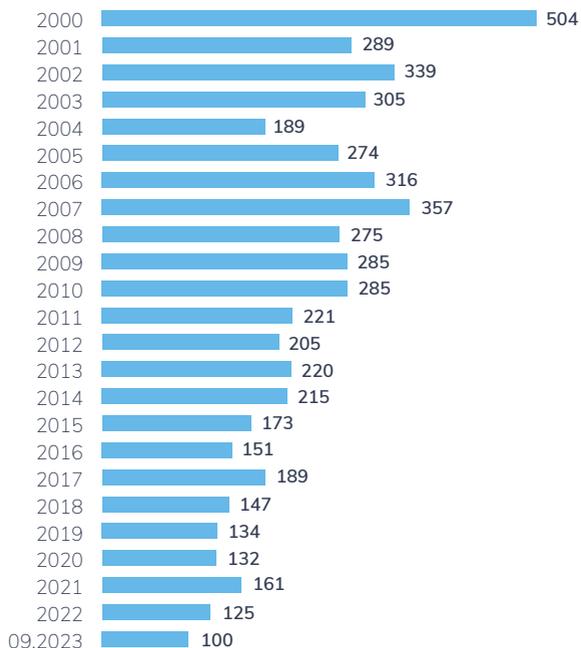
### Graphique 49 : Actifs gérés par les sociétés de bourse (en millions EUR, fin de période)



Source : BNB.

Sur les trois premiers trimestres de 2023, le total des recettes des sociétés de bourse a été d'environ 100 millions d'EUR.

**Graphique 50 : Total des recettes des sociétés de bourse (en millions EUR, fin de période)<sup>(1)</sup>**



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) De 2000 à 2010 inclus, le total des produits d'exploitation. A partir de 2011, le total des recettes nettes d'intérêt (et produit assimilés), des commissions nettes perçues, du résultat de transactions financières et des autres produits d'exploitation.

Tout comme les banques, les sociétés de bourse doivent aussi veiller attentivement à la rentabilité de leur fonctionnement.

**Graphique 51 : Cost/Income-ratio des sociétés de bourse (en %)<sup>(1)</sup>**

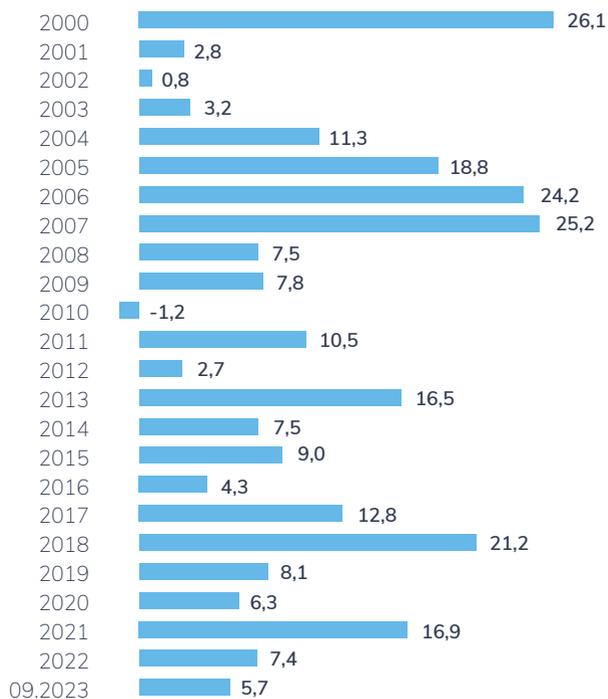


Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) De 2000 à 2010 inclus, le rapport entre les charges et les produits d'exploitation. A partir de 2011, le rapport entre d'une part les coûts administratifs globaux et les autres charges d'exploitation et d'autre part les recettes telles que définies dans le cadre du graphique 50.

Fin septembre 2023, les sociétés de bourse ont réalisé ensemble un rendement sur fonds propres de 5,7 %.

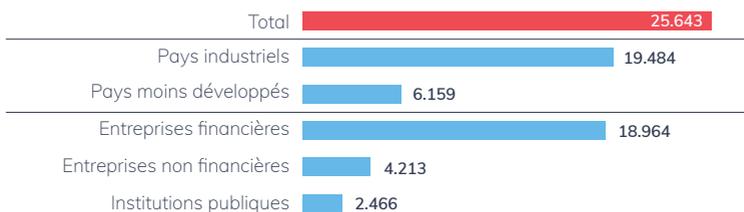
**Graphique 52 : Rendement sur fonds propres des sociétés de bourse (ROE, en %)**



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

Près de 75 % de l'encours des titres de créance internationaux ont été émis par des institutions financières.

### Graphique 53 : Titres de créance internationaux<sup>(1)</sup> (par résidence et secteur de l'émetteur, encours en milliards USD, fin septembre 2023)



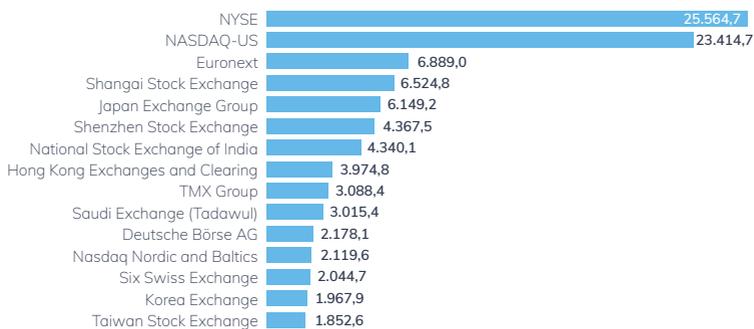
Source : Banque des Règlements internationaux (BRI).

(1) Les créances internationales (International Debt Securities ou IDS) sont des créances qui sont émises sur un marché autre que le marché local du pays où l'émetteur est établi.

Elles sont conventionnellement appelées euro-obligations et obligations étrangères.

Le New York Stock Exchange (NYSE) reste la bourse d'actions la plus importante au monde en termes de capitalisation de marché. Euronext est en troisième position, tandis que la Deutsche Börse suit à distance.

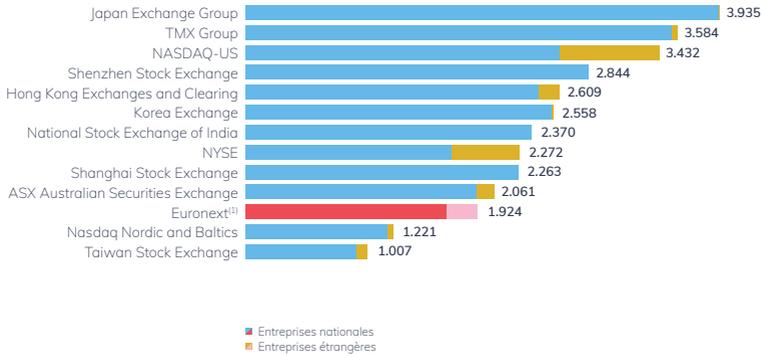
**Graphique 54 : Les 15 plus grands marchés des actions mondiaux, sur la base de la capitalisation de marché (en milliards d'USD, fin 2023)**



Source : Présentation Febelfin sur données de la World Federation of Exchanges.

Fin 2023, 1 924 entreprises étaient cotées sur Euronext.

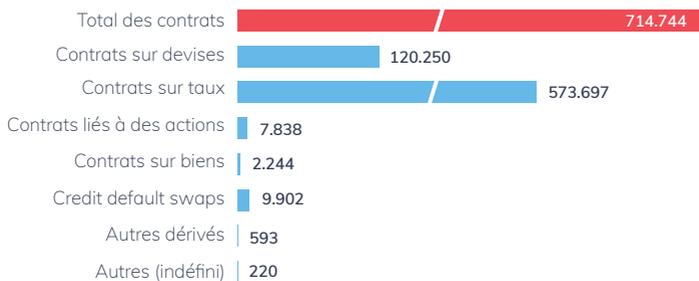
### Graphique 55 : Nombre d'entreprises cotées sur les marchés des actions (fin 2023)



Source : Présentation Febelfin sur données de la World Federation of Exchanges.  
 (1) Alternext inclus.

Les contrats sur taux d'intérêt (utilisés e.a. pour se prémunir des risques de taux) sont ceux qui, d'un point de vue international, génèrent les plus grands volumes d'instruments financiers dérivés ou « dérivés ».

**Graphique 56 : Les marchés mondiaux des produits dérivés<sup>(1)</sup>  
(encours notionnels, en milliards d'USD, juin 2023)**

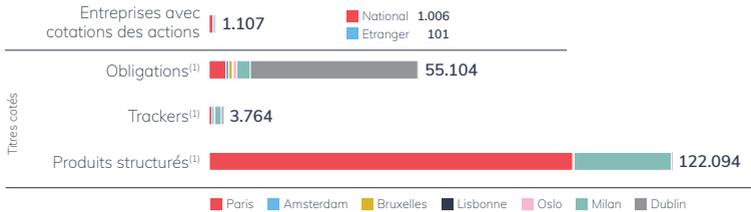


Source : Présentation Febelfin sur données Banque des Règlements internationaux (BRI).

(1) Il s'agit ici des « over-the-counter (OTC) derivatives ».

Fin 2023, 1.107 entreprises étaient cotées sur Euronext.

### Graphique 57 : Nombre de cotations sur Euronext : entreprises et titres (fin 2023)

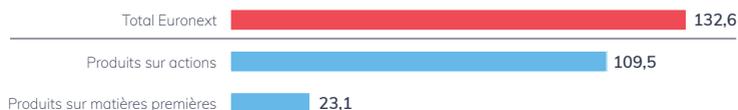


Source : Présentation Febelfin sur données Euronext.

(1) Données pour Bruxelles : 892 (obligations); 15 (trackers); 121 (produits structurés).

Sur le marché des dérivés d'Euronext, 133 millions de contrats ont été négociés en 2023. Dans la plupart des cas, il s'agissait de contrats sur actions.

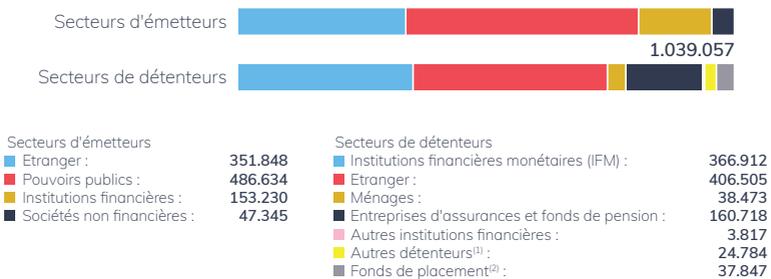
### Graphique 58 : Nombre de contrats négociés sur le marché des dérivés d'Euronext (en millions, en 2023)



Source : Présentation Febelfin sur données Euronext.

Fin décembre 2023, l'encours des titres de créances émis en Belgique (principalement des obligations à plus d'un an) s'élevait à 1.039 milliards d'EUR. Les obligations émises par les pouvoirs publics belges ont constitué la principale composante de ce volume.

### Graphique 59 : Titres à revenu fixe à plus d'un an, selon les secteurs d'émetteurs et les détenteurs (encours, en millions d'euros, fin décembre 2023)



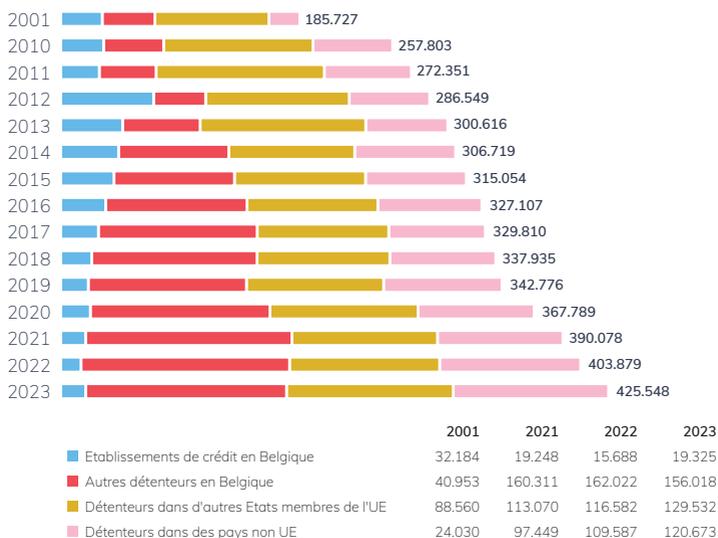
Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

(1) D'une part, sociétés non financières (7.618 millions d'euros) et d'autre part, les pouvoirs publics belges (17.166 millions d'euros).

(2) A l'exception des fonds du marché monétaire.

La détention d'OLO est extrêmement diversifiée : plus de la moitié de l'encours est détenue par des contreparties étrangères.

**Graphique 60 : Détention d'OLO  
(en millions d'euros, fin de période)<sup>(1)</sup>**

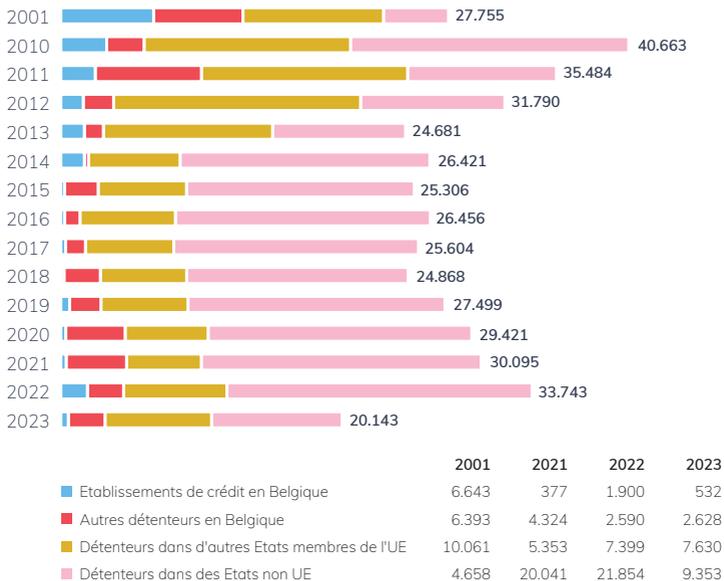


Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

(1) Cette statistique part du principe de l'absence de transfert de propriété des titres en cas d'opérations de cession/rétrocession

La majeure partie du volume de certificats de Trésorerie belges dématérialisés se trouve aux mains de détenteurs situés en dehors de la zone euro. Fin décembre 2023, les contreparties belges n'en détenaient que 15,7 %.

**Graphique 61 : Détention de certificats de trésorerie dématérialisés (en millions d'euros, fin de période)<sup>(1)</sup>**

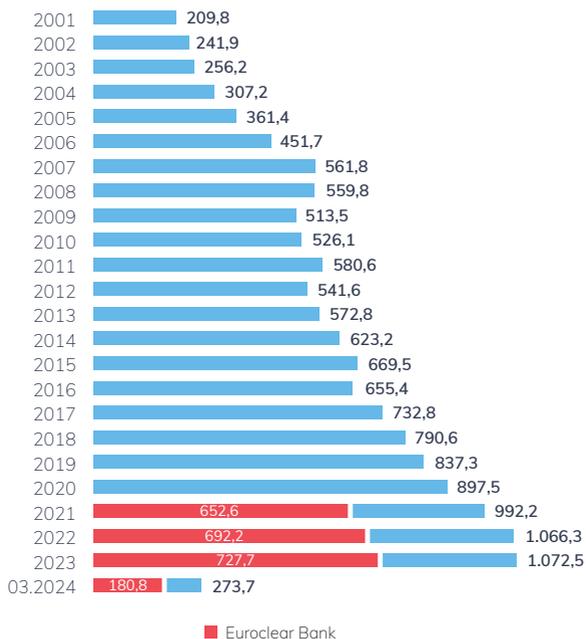


Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

(1) Cette statistique part du principe de l'absence de transfert de propriété des titres en cas d'opérations de cession/rétrocession.

En mars 2024, le turnover au niveau d'Euroclear a été de presque 274.000 milliards d'EUR. Environ 66 % de ce montant concernaient Euroclear Bank.

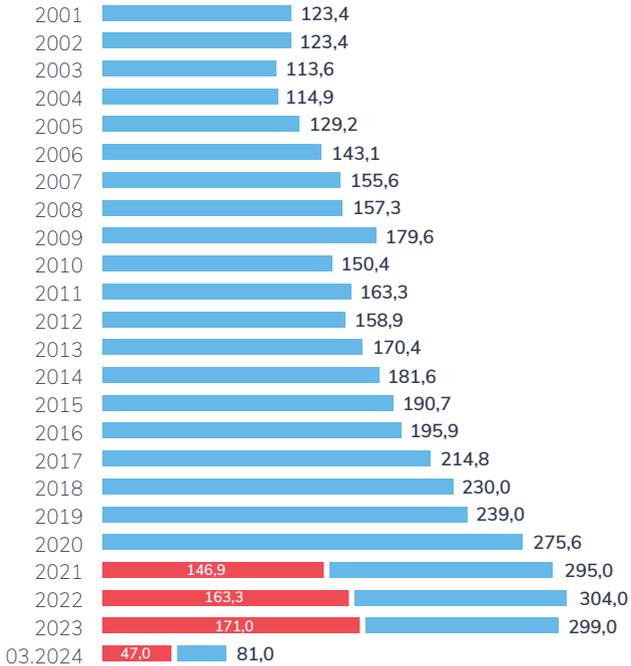
**Graphique 62 : Evolution turnover Euroclear  
(durant la période, en milliers de milliards d'euros)**



Source: Présentation Febelfin sur données Euroclear.

En mars 2024, on a dénombré 81 millions de transactions Euroclear après netting.

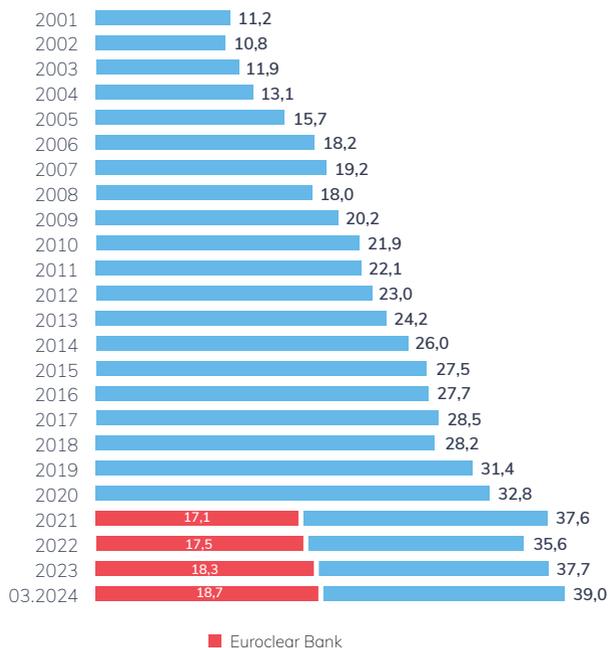
**Graphique 63 : Nombre de transactions Euroclear après netting (en millions, durant la période)**



Source: Présentation Febelfin sur données Euroclear.

Fin mars 2024, la valeur des titres dont Euroclear assurait la conservation s'élevait à presque 39.000 milliards d'EUR.

**Graphique 64 : Valeur des titres en dépôt chez Euroclear (en milliers de milliards d'euros, fin de période)**



Source : Présentation Febelfin sur données Euroclear.

Les graphiques ont été complétés le 13 mai 2024.



Fédération belge du secteur financier  
[www.febelfin.be](http://www.febelfin.be)